

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration
Société québécoise pour la recherche en psychologie (SORP)

Tenue le 9 février 2005 à 13h30
Par téléconférence

Membres présents : Stéphane Bouchard, Thérèse Audet, Sylvie Belleville, Sylvain Fiset, Simon Larose, Charles Morin, Josée Savard, Isabelle Tremblay.

Personne invitée : Marquis Falardeau

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès verbal de la réunion du 28 mai 2004
3. Bilan financier
 - 3.1. Bilan d'ouverture
 - 3.2. Bilan financier au 31 décembre 2003
 - 3.3. Impôts corporatifs
 - 3.4. État des revenus et dépenses en date du 9 février 2005
 - 3.4.1. Planifier le bilan financier 2004-2005 pour l'assemblée générale
4. Adoption des résolutions en ligne depuis la dernière réunion du CA
5. Congrès 2005
 - 5.1. Planifier l'assemblée générale
 - 5.2. Prix Guy-Bégin
6. Congrès 2006
7. Prix Adrien-Pinard
8. Site web
9. Élections pour le prochain mandat
10. Varia
11. Levée de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Un point est ajouté à l'item sur le congrès 2005 concernant l'attribution du prix Guy-Bégin. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 28 mai 2004

L'adoption du procès-verbal est proposée par Josée S, secondée par Simon L.

Suites au procès-verbal :

- Marquis F. demande si une lettre a été envoyée aux professeurs des universités francophones tel qu'il était prévu. Stéphane B. dit ne pas l'avoir fait encore car il ne sait pas comment constituer une liste de courriels anonyme. Marquis F. offre d'aider à constituer la liste. Ceci devrait être fait très bientôt.
- Marquis F. remarque que les membres à vie n'ont toujours pas été ajoutés dans le système. Stéphane B. s'occupera de les contacter pour savoir s'ils acceptent d'être ajoutés et que leurs informations soient mises à jour.
- Marquis F. demande si un numéro ISBN a été demandé pour les programmes de congrès rétroactifs à 2003. Comme cela n'a pas encore été fait, Stéphane B. s'en chargera. Il enverra au CA par courriel une liste de programmes manquants car deux copies papier de chaque programme sont requises pour faire les démarches. Les membres du CA seront alors invités à fournir, si possible, les documents manquants.

3. Bilan financier

3.1 Bilan d'ouverture

Josée S. dépose le bilan d'ouverture qui a été effectué par Johanne Dupuis de CGA et le CA est invité à en prendre connaissance. Simon L. demande ce qui est advenu des monographies. Josée S. rappelle que ces actifs, tout comme l'ordinateur, ont été radiés dans les états financiers 2003 car ils n'avaient plus aucune valeur.

3.2 Bilan financier au 31 décembre 2003

Josée S. dépose les états financiers au 31 décembre 2003 également préparés par Johanne Dupuis de CGA et le CA est invité à en prendre connaissance. Elle fait remarquer que la perte enregistrée au congrès 2003 est supérieure à celle qui avait été rapportée par les organisateurs de ce congrès car la comptable a dû corriger plusieurs erreurs dans leur bilan financier. Plusieurs éléments étaient indiqués comme des revenus alors que ce n'était pas réellement des revenus (e.g., avance de la SQRP, cotisations à la SQRP) et que des dépenses étaient enregistrées comme des dépenses alors que ce n'était pas réellement des dépenses (e.g., subvention du MDERR). Josée S. explique qu'il ne s'agit tout de même pas d'une perte réelle puisque le congrès avait enregistré un très grand profit qui avait été retourné à la SQRP sous forme de cotisations de membres qui n'étaient pas prévues initialement.

3.3 Impôts corporatifs

Les impôts corporatifs ont également été produits par Johanne Dupuis, CGA.

3.4 État des revenus et dépenses en date du 9 février 2005

Josée S. présente l'état des revenus et dépenses de 2004. Comme aucun congrès n'a eu lieu en 2004, et donc qu'aucune cotisation n'a été perçue, la SQRP enregistre une perte de près de 2,000\$ pour 2004. Toutefois les prévisions budgétaires pour 2005 laisse

entrevoir un surplus d'un peu plus de 1,000\$. Le total des actifs de la SQRP s'élevait à près de 20,000\$ au 31 décembre 2004 (placement = 11, 126\$ + encaisse = 5,632\$ + avance de 3,000\$ au congrès qui nous sera retournée).

Thérèse A. demande si nous conservons l'objectif de développer un fonds de sécurité si jamais un congrès s'avérait déficitaire dans l'avenir. Une discussion a lieu sur la nécessité d'augmenter les frais d'adhésion qui constituent la seule source de revenu de la SQRP. Il est toutefois entendu que cela serait prématuré à ce stade ci compte tenu de la ré-introduction récente des frais d'adhésion pour les membres junior qui bénéficiaient auparavant d'un « congé » de cotisation. Marquis F. souligne que les efforts devraient être plutôt orientés afin d'augmenter le nombre de membres senior.

3.4.1 Planifier le bilan financier 2004-2005 pour l'assemblée générale

Stéphane B. rappelle à Josée S. que les états financiers a 31 décembre 2004 doivent être présentés à l'assemblée générale. Josée S. demande l'avis général à savoir si elle doit faire les démarches pour que la même firme comptable soit sollicitée pour faire les états financiers et les impôts corporatifs cette année. Les membres sont unanimes à préférer cette option (vs. produits par la secrétaire-trésorière).

4. Adoption des résolutions en ligne depuis la dernière réunion du CA

Les deux listes de résolutions sont approuvées par le CA. Elles devront être signées par tous les membres du CA (lors du congrès) pour être ensuite déposées dans le Livre de la personne morale de la SQRP.

5. Congrès 2005

Charles M. présente les faits saillants du prochain congrès de la SQRP qui aura lieu dans la région de Québec. À date, nous avons près de 300 inscriptions avec environ 260 présentations en incluant une soixantaine de présentations orales (symposium). Une nouvelle formule est tentée cette année, sans conférence d'ouverture, avec du temps libre pour profiter du site (Mont Ste-Anne) et des activités débutant le vendredi soir. Stéphane B. suggère de penser à une stratégie pour s'assurer d'avoir le quorum à l'assemblée générale. Des tarifs réduits seront disponibles pour le ski. Une discussion a lieu à savoir si les noms des récipiendaires des prix Guy-Bégin et Adrien-Pinard devraient être dévoilés dans le programme et le CA est d'avis qu'ils le devraient pour augmenter la visibilité. Enfin, Charles M. décrit la méthode d'évaluation des meilleures affiches qui a été utilisée : 5 à 10 présentations ont été pré-sélectionnées par les responsables de chaque axe, basé sur les rapports d'évaluation reçus, et ces affiches seront évaluées lors du congrès pour la sélection finale. Les finalistes seront informés de ce fait par courriel quelques temps à l'avance.

Des membres s'inquiètent qu'aucune activité scientifique n'ait lieu le dimanche mais à date les gens semblent vouloir tout de même rester à l'hôtel le samedi soir. Josée S. mentionne qu'on fera davantage de publicité sur le party du samedi soir dès que les

détails seront connus. De plus, il est souligné que les participants devraient être informés à l'avance que le banquet du samedi n'est pas compris dans le prix d'inscription. On pourrait également faire une pré-vente de billets pour le banquet afin de mieux estimer le nombre de personnes présentes. Marquis F. ajoutera sur le site web que le banquet n'est pas inclus.

5.1 Planifier l'assemblée générale

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 mars à 19h. Une réunion du CA aura lieu la veille à 17h sur les lieux du congrès. La salle reste à être déterminée.

5.2 Prix Guy-Bégin

Dix-neuf articles ont été soumis cette année. Le comité d'évaluation était formé de Sylvain F. et Guylaine Côté. Le prix Guy-Bégin a été attribué à Kevin Allen, anciennement de l'Université Laval et maintenant étudiant au doctorat à l'Université d'Oxford pour l'article :

Allen, K., Potvin, O., Doré, F. Y. & Goulet, S. (2004). Modulation of the impairment of hippocampectomized rats on the radial-arm maze cue task by visual characteristics and subicular damage. *Behavioral Neuroscience*, 118, 1214-1224.

Celui-ci a accepté de donner une conférence au congrès.

6. Congrès 2006

Thérèse A. mentionne que l'université de Sherbrooke pourra être l'hôte du congrès 2007 mais pas du congrès 2006. Après discussion, il est décidé que Thérèse Bouffard de l'UQAM sera la première à être approchée par Thérèse A. pour l'organisation du congrès 2006. Une deuxième possibilité serait l'université d'Ottawa.

7. Prix Adrien-Pinard

Une discussion a lieu, en l'absence de Charles Morin, sur les quatre candidatures reçues : Charles Morin, Franco Lepore, Robert Vallerand et Michel Boivin. Il est d'abord décidé unanimement que, malgré la très grande qualité du dossier de C. Morin, celle-ci devrait être écartée du processus de sélection dû à une apparence de conflit d'intérêt. En effet, il pourrait y avoir apparence de conflit dans le fait que le président organisateur du congrès obtienne le prix Adrien-Pinard la même année, bien qu'il s'agisse en réalité de deux processus complètement séparés. Deux candidatures sur les trois restantes sont retenues soit celles de Franco Lepore et de Robert Vallerand et, après discussion, les membres du CA passent au vote : Franco Lepore (4 votes), Robert Vallerand (2 votes), abstention (1 personne). Franco Lepore sera donc le récipiendaire du prix cette année, à la condition qu'il accepte de venir présenter au congrès. Stéphane B. le contactera pour l'en informer.

8. Site web

Marquis F. nous informe que seulement 7 messages ont été publiés sur l'Agora alors qu'il y a eu 523 visiteurs. Clairement, il s'agirait d'une mode de communication efficace si plus de messages y étaient diffusés. Il est décidé que dorénavant, tous les messages d'intérêt public envoyés sur la liste de la SQRP pourront être affichés sur l'Agora. Un message automatique sera créé par Marquis F. pour que l'expéditeur du message ait la possibilité de refuser cette option s'il le désire.

Marquis F. présente 3 nouvelles fonctions opérateur qui pourraient être ajoutées : 1) transmission de reçus de frais d'inscription par courriel; 2) création d'une liste de tous les membres actifs de la SQRP à chaque année; 3) création d'une liste des personnes inscrites au congrès. Il est décidé que toutes ces fonctions méritent d'être ajoutées et que la priorité sera donnée à la troisième qui sera utile dans les prochaines semaines. Par ailleurs, Marquis F. demande s'il serait plus efficace, dans la fonction « accepter les communications », que toutes les communications soient acceptées par défaut et que l'on coche seulement celles qui sont refusées plutôt qu'accepter les communications une à une. Comme Charles M. est absent durant cette discussion, nous attendrons d'avoir son avis avant de prendre une décision dû à un risque d'erreur plus grand pour la façon alternative de fonctionner. Enfin, il est décidé d'enlever les fonctions « horodater les communications » et « enlever les doublons de nip ».

9. Élections pour le prochain mandat

Les postes qui seront soumis à une élection dès le prochain congrès sont les suivants : consultant, secrétaire-trésorier, membre étudiant et président élu. Simon L. accepte de reposer sa candidature pour le poste de consultant. Il faudra donc trouver des candidatures pour les autres postes. Josée S. contactera Caroline Senécal de Laval pour le poste de secrétaire-trésorier et Thérèse A. contactera Louis Richer de Chicoutimi pour le poste de président élu, puis Luc Pelletier d'Ottawa si L. Richer n'est pas intéressé.

10. Varia

Stéphane B. nous informe avoir reçu une lettre de la SCP sur la politique d'utilisation des tests d'orientation en psychologie qui sera déposée aux archives de la SQRP. Il nous informe aussi avoir répondu par un refus à une demande de fonds provenant de Michel Sabourin de l'Université de Montréal pour le financement d'une journée de la recherche.

11. Levée de la réunion

Proposée par Sylvain F., secondé par Sylvie B.